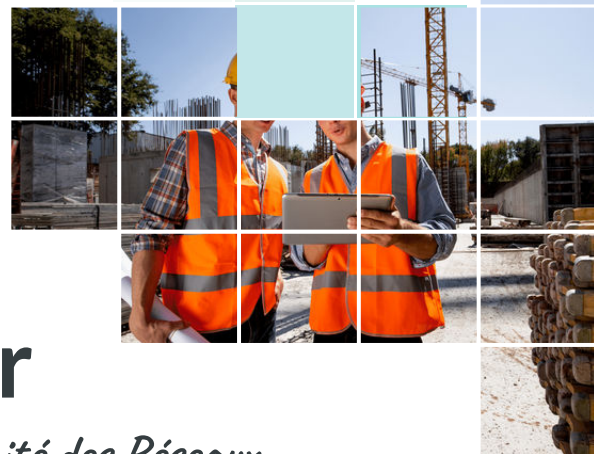




Programme de formation **AIPR Opérateur**

Autorisation d'Intervention à Proximité des Réseaux

Prérequis

- Aptitude médicale
- comprendre et lire le français

Public

Personnel intervenant directement à proximité des réseaux aériens ou enterrés, en tant qu'opérateur conducteur d'engin, ou dans le cadre de travaux urgents

Les objectifs

Permettre au personnel intervenant directement dans les travaux à proximité des réseaux aériens ou enterrés, de travailler en sécurité, en accord avec la réglementation et permettre à l'employeur de délivrer l'AIPR

Compétences développées

- Avoir les connaissances nécessaires sur la réglementation DT DICT et le guide technique.
- Savoir mettre en œuvre les principes de prévention et appliquer les consignes
- Etre capable de satisfaire au QCM de fin de formation, et obtenir sa certification AIPR opérateur

Validation de la formation

Délivrance d'un certificat de réalisation et d'une attestation de compétence

Partie théorique

- Rôle, mission et responsabilités de l'opérateur
- Identifier les principaux types de réseaux
- Mesurer les risques liés aux réseaux souterrains et aériens (énergies, atteintes)
- Savoir utiliser les moyens de protection collective et individuelle (EPI et EPC)
- Identification des situations dangereuses
- Imprécision du positionnement des ouvrages
- Maintien de l'intégrité et du tracé des réseaux existants
- Recommandations en cas d'incident ou d'accident
- Règle des « quatre A »

Partie pratique

- Identification des réseaux selon les plans et le marquage piquetage sur la zone de travail
- Analyses de risques sur la zone de travail, par rapport à des situations exposées par le formateur
- Reconnaissance des matériels en lien avec les réseaux



Handicap

Après un entretien avec l'employeur et/ou le participant et si cela est réalisable, la formation pourra être adaptée

Organisation

Alternance entre théorie et pratique

Documents

Des livrets pédagogiques ou fascicules seront fournis aux apprenants

Engagement qualité 123-forma

Formateurs ayant obtenus la formation AIPR concepteurs, et issus des métiers des travaux publics

Sécurité

Les équipements de protection individuelle, si il y a lieu, sont à la charge de l'employeur et identifiés sur la convocation pour les formations inter



En intra, dans vos locaux

En inter, dans notre centre (entreprises mixées selon le nombre de participants)

DURÉE	RÉFÉRENCES	MÉTHODES PÉDAGOGIQUES	EFFECTIF
1 jour	code de l'environnement	- Présentation PowerPoint, vidéos - Questionnement - retour d'expériences - mise en situations	1 à 10